



Nos élèves Vaudais dorment encore dans la rue !

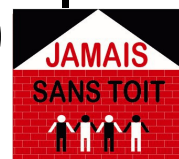
Mardi 24 avril, 56 familles dont les enfants sont scolarisés dans l'agglomération lyonnaise, ont été remises à la rue de la caserne Chabal, ouverte comme hébergement d'urgence pendant le plan grand froid.

Les collectifs Jamais Sans Toit des écoles de Vaulx-en-Velin dénoncent cette décision abjecte de la Préfecture, qui va à l'encontre du principe de continuité de l'hébergement d'urgence !

A Vaulx-en-Velin, cela concerne 9 familles dont 19 enfants.

Les parents d'élèves, enseignant.e.s, et citoyen.e.s mettant à l'abri ces familles, assurent des missions qui relèvent des compétences de l'Etat.

**Rassemblement mardi 15 mai à 16h30
devant la mairie de Vaulx-en-Velin**



Nous demanderons aux élu.e.s de la mairie de Vaulx-en-Velin de faire valoir les droits des familles vaudaises auprès de la préfecture, et d'exiger un hébergement afin d'assurer à ces enfants la poursuite d'une scolarité dans des conditions acceptables.

Nous cherchons à établir un réel dialogue pour trouver des solutions concrètes, et non subir la répression policière comme celle qui a été faite dans la dernière école vaudaise qui mettait à l'abri des enfants.

« Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence. »

Article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles.

Aucune remise à la rue ne peut être tolérée : un toit, c'est un droit !